

Suites récurrentes.

On appelle toute suite $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$ une suite récurrente, telle qu'il existe une fonction réelle $f: I \rightarrow \mathbb{R}$

$$\forall n \in \mathbb{N} \quad u_{n+1} = f(u_n)$$

I Intervalles stables

Stabilité: Soit une fonction $f: I \rightarrow \mathbb{R}$ avec $I \subset \mathbb{R}$. Soit J un intervalle tel que $J \subset I$

on dit que J est stable par f si et seulement si

$$f(J) \subset J \quad \text{ou} \quad \forall x \in J \quad f(x) \in J$$

Méthode: le plus souvent par récurrence.

II Points fixes

Soit $f: D_f \rightarrow \mathbb{R}$, $x \in D_f$. On dit que x est un point fixe de f si $f(x) = x$

Théorème: localisation de point fixe

Soit f une fonction continue sur I . Supposons que le segment $[a, b]$ est stable par f , alors f possède un point fixe appartenant à l'intervalle $[a, b]$

Rappel théorème: Soit f une fonction continue en un point ℓ (ou un intervalle contenant ℓ) et $u = (u_n)_{n \in \mathbb{N}}$ suite convergente vers ℓ , alors la suite $(f(u_n))_{n \in \mathbb{N}}$ converge vers $f(\ell)$

Théorème du point fixe :

Soit $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$ suite récurrente de type $u_{n+1} = f(u_n)$

Si la suite converge vers l et si la fonction est continue en l ,
alors l est un point fixe de f ($f(l) = l$)

Monotonie des suites

Supposons f continue sur un intervalle J stable par f , contenant u_0

Si $\forall x \in J, f(x) - x \geq 0$ alors (u_n) est croissante

Si $\forall x \in J, f(x) - x \leq 0$ alors (u_n) est décroissante

→ Cas f croissante

Supposons que f est continue sur un intervalle J stable par f , contenant u_0

Si de plus, f est croissante sur J alors la suite (u_n) est monotone

• si $u_1 \geq u_0$ alors $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$ est croissante

• si $u_1 \leq u_0$ alors $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$ est décroissante

→ Cas f décroissante

Supposons que f est continue sur un intervalle J , stable par f , contenant u_0

Si f est décroissante sur l'intervalle J , alors la suites

(u_{2n}) et (u_{2n+1}) sont monotones de sens contraire -

Introduisons $a_n = u_{2n}$ et $b_n = u_{2n+1}$

$$a_{n+1} = u_{2(n+1)} = u_{2n+2} = f(u_{2n+1}) = f(f(u_{2n})) = f \circ f(a_n)$$

$\forall n \in \mathbb{N}, a_n = u_{2n} \in J$ et $f \circ f$ est croissante sur J

On a donc pour $(a_n)_{n \in \mathbb{N}}$

• croissante si $a_1 \geq a_0$ soit $u_2 \geq u_0$

• décroissante si $a_1 \leq a_0$ soit $u_2 \leq u_0$

De même pour (b_n) , croissante si $u_3 \geq u_1$

décroissante si $u_3 \leq u_1$

Comportement asymptotique

• Cas $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$ monotone

Supposons $J \subset \mathbb{D}_f \quad \forall n \in \mathbb{N} \quad u_n \in J$

$(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$ est monotone

Cas croissant

1) Si (u_n) est majorée, alors elle converge vers un point fixe de f appartenant à J

2) Si (u_n) n'est pas majorée

on essaie de minorer (u_n) par m tq $\forall n \in \mathbb{N} \quad u_n \geq m$

tel qu'il n'existe pas de point fixe pour $f \in [m; +\infty[$

Absurde: Si (u_n) converge vers l fixe alors $l \geq m$ et l

est un point fixe de f . Or f n'aurait pas de point fixe

sur $[m; +\infty[\rightarrow$ contradiction

Cas décroissant

1) Si (u_n) est minorée, alors elle converge vers un point fixe de f appartenant à J

2) idem, on essaie de majorer $\forall n \in \mathbb{N} \quad u_n \leq M$

et on obtient une contradiction.

Cas (u_n) n'est pas monotone

- car si f est décroissante, les suites (u_{2n}) et (u_{2n+1}) sont monotones

Théorème : la suite (u_n) converge vers l si et seulement si les suites (u_{2n}) et (u_{2n+1}) convergent toutes les deux vers l .

Méthode fondée sur l'existence de accroissements finis

- On majore $|f'(x)|$ sur J , stocké par f , par un réel $q < 1$

$$\forall x \in J \quad |f'(x)| \leq q$$

- On applique l'IAF aux points u_n et l

$$|f(u_n) - f(l)| \leq q |u_n - l|$$

$$\Leftrightarrow |u_{n+1} - l| \leq q |u_n - l|$$

Par récurrence $\forall n \in \mathbb{N} \quad |u_n - l| \leq q^n |u_0 - l|$

Or $q < 1$ donc $\lim_{n \rightarrow +\infty} |u_n - l| = 0$